

Contact

Agence de développement de Saint-Malo Dinan

Site de Tinténiac :

Lycée Bel-Air – 7 rue Ernest Renan – 35190 Tinténiac

02 99 68 15 50

geb.transport@ac-rennes.fr

Francine BIHAN

Coordinatrice

Nadine KERDELHUÉ

Conseillère en formation continue



Nos formations certifiantes et / ou qualifiantes :

- Conducteur du transport routier de marchandises
- Agent logisticien (niveau 3)
- CACES (R389) - 1, 3 et 5
- Formations modulaires sur-mesure



GRETA-CFA Est-Bretagne — Édition du 20230309-1621
Tirage à 400 exemplaires — Imprimerie UAR

Le réseau des
GRETA-CFA
pour une
réponse
de proximité

→ FIMO-FCO

[formation initiale et continue]

des conducteurs routiers de marchandises

DÉCRET DU 11-09-2007



Calendrier

des formations 2023/2024



Le calendrier 2023/2024 des Formations Continues Obligatoires

La **FCO** permet aux conducteurs :

- **de se perfectionner** à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
- **d'actualiser** ses connaissances en matière de réglementation du transport, de sécurité routière, de sécurité environnementale, de service et logistique
- **d'améliorer** ses pratiques dans ces domaines.

Rappel des obligations légales

La **FCO** est obligatoire pour tous les conducteurs de véhicules de plus de 3,5 T ou d'un véhicule de plus de 8 personnes (non compris le conducteur). Valable 5 ans, la **FCO** peut être renouvelée avant sa date d'expiration (- 6 mois).

Le Décret du 11 septembre 2007 oblige les titulaires d'une FIMO datant de 5 ans à faire un stage de formation continue obligatoire par les formateurs agréés.



Durée : 35 heures

Contenu

- Accueil : **30min**
- Bilan des connaissances : **3h30**
- Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité : **11h**
- Application des réglementations (actualisation des connaissances) : **6h**
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (actualisation des connaissances) : **7h**
- Service, logistique (actualisation des connaissances) : **4h**
- Évaluation des acquis et synthèse du stage : **3h**

Prix

- 612 euros
 - Des financements sont possibles auprès des OPCA *
- * Organisme paritaire collecteur agréé de votre branche professionnelle



Dates ▶ Tinténiac

Septembre 2023

Semaine 37 : 11/09 au 15/09

Octobre 2023

Semaine 40 : 02/10 au 06/10
Semaine 42 : 16/10 au 20/10

Novembre 2023

Semaine 45 : 06/11 au 10/11
Semaine 47 : 20/11 au 24/11

Décembre 2023

Semaine 50 : 11/12 au 15/12

Janvier 2024

Semaine 2 : 08/01 au 12/01
Semaine 4 : 22/01 au 26/01

Février 2024

Semaine 6 : 05/02 au 09/02
Semaine 9 : 26/02 au 01/03

Mars 2024

Semaine 11 : 11/03 au 15/03

Avril 2024

Semaine 15 : 08/04 au 12/04

Mai 2024

Semaine 20 : 13/05 au 17/05
Semaine 22 : 27/05 au 31/05

Juin 2024

Semaine 24 : 10/06 au 14/06
Semaine 26 : 24/06 au 28/06



- À noter :
- Formation possible en groupe entreprise en intra
 - Prise en compte des changements FCO (arrêté du 18/01/2022) : possibilités de séquençage de la formation → nous consulter
 - Éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

